

Biochimie / Chimie - Chaire de recherche du Canada de niveau 2 en biologie synthétique

Université d'Ottawa

Endroit : Ontario

Date d'affichage : 2019-08-26

Publiée jusqu'au : 2019-09-26

L'Université d'Ottawa lance un appel de candidatures pour un poste de titulaire d'une Chaire de recherche du Canada (CRC) de niveau 2. La personne retenue occupera un poste menant à la permanence à la Faculté des sciences. On s'attend à ce que les candidats¹ mettent sur pied un programme de recherche solide, financé par des sources de financement externes et axé sur la collaboration en biologie synthétique, et qui complèterait l'expertise en chimie biologique du Département de chimie et des sciences biomoléculaires et de ses 41 professeurs, dont deux lauréats de la Médaille d'or Herzberg Canada, six Chaires de recherche du Canada, et cinq Chaires de recherche universitaires. Le corps professoral dispose de vastes installations de recherche, y compris des laboratoires communs en spectrométrie de masse et en protéomique, en RMN et en imagerie, et a récemment investi 10 millions de dollars dans l'automatisation et l'infrastructure analytique.

Les chaires de niveau 2, d'une durée de cinq ans et renouvelables une seule fois, dont les titulaires sont **des chercheurs émergents exceptionnels** considérés par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des chefs de file dans leur domaine. Pour chaque chaire de niveau 2, l'établissement reçoit 100 000 \$ par année pendant cinq ans, à quoi s'ajoute une somme additionnelle de 20 000 \$ par année à titre d'allocation de recherche pour tout titulaire d'une chaire de niveau 2 qui en est à son premier mandat.

Les candidats doivent être, au minimum, professeurs adjoints ou professeurs agrégés ou doivent posséder les qualifications nécessaires pour pouvoir être nommés à ces niveaux. Les stagiaires postdoctoraux rémunérés en totalité ou en partie avec des fonds administrés par l'Université d'Ottawa ne sont pas éligibles. Les candidats qui ont obtenu leur diplôme le plus avancé plus de 10 ans auparavant doivent communiquer directement avec l'Université d'Ottawa pour toute question ayant trait à leur admissibilité éventuelle à une chaire de niveau 2. L'établissement peut proposer la candidature d'un professeur ou d'un chercheur qui, au moment de la mise en candidature, a obtenu son diplôme le plus avancé plus de 10 ans auparavant mais a dû interrompre sa carrière de façon légitime (voir la section intitulée Justifications acceptables). Dans de tels cas, l'établissement doit présenter au Secrétariat une justification en bonne et due forme (à l'aide du formulaire de justification de la chaire de niveau 2) indiquant les raisons pour lesquelles le candidat est toujours considéré comme étant un chercheur émergent. L'Université reconnaît l'impact légitime que les congés (congés parentaux, congés pour maladie, par exemple) peuvent avoir sur le dossier de recherche d'un candidat et que ces congés seront pris en compte lors du processus d'évaluation. Les personnes nouvellement sélectionnées pour une CRC sont aussi admissibles à une aide financière de la Fondation canadienne pour l'innovation pour acquérir de l'équipement de pointe indispensable à leur travail.

¹ L'utilisation du masculin vise uniquement à alléger le texte et comprend tous les genres.

Compétences requises : Un doctorat en biochimie, en chimie ou un équivalent. Une expérience postdoctorale est obligatoire; un excellent dossier de recherche dans le domaine de la CRC ou en biochimie; un engagement continu envers l'enseignement et la formation d'étudiants aux cycles supérieurs; un fort dossier en matière de collaborations interdisciplinaires et une habileté à obtenir des fonds de recherche externes. Le candidat doit être capable d'enseigner en français et en anglais, les deux langues officielles de l'Université.

Rang et salaire : Poste professoral régulier menant à la permanence à la Faculté des sciences au rang de professeur adjoint. Les candidatures à des postes de rang supérieur seront également prises en considération.

Ce poste est régi par une convention collective entre l'Université d'Ottawa et l'Association des professeurs de l'Université d'Ottawa.

Dossier de candidature :

- une lettre de présentation;
- un curriculum vitae à jour, (veuillez inclure les interruptions de carrière, telles que des congés parentaux ou de maladie, qui peuvent avoir eu une incidence sur votre dossier de recherche. Celles-ci seront prises en considération dans le processus de sélection);
- un plan de recherche détaillé (maximum 5 pages);
- une description des champs d'intérêt en enseignement (1 à 2 pages); et
- les noms de trois personnes qui pourraient être contactées par l'Université pour des lettres de recommandation qui suivront le format demandé dans les directives du programme des Chaires de recherche du Canada (i.e. une lettre d'une autorité établie dans le domaine qui n'est pas en conflit d'intérêts avec le candidat et deux lettres de répondants qui ne sont pas affiliés à l'Université d'Ottawa, à moins que la personne soit le superviseur de doctorat ou de recherche postdoctorale du candidat).
- Formulaire d'auto-identification: L'Université d'Ottawa tient à offrir un milieu de travail qui élimine les inégalités à l'endroit des groupes désignés au Canada : les femmes, les autochtones, les personnes handicapées et les personnes qui font partie des minorités visibles au sens de la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Nous encourageons tous les candidats des quatre groupes désignés à remplir le formulaire.

Date limite : le 30 septembre 2019

Le processus de sélection débutera en Octobre et se poursuivra jusqu'à la dotation du poste. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes sélectionnées pour une entrevue. Prière d'envoyer le dossier de candidature à l'adresse suivante ou par courriel à :

Monsieur Sylvain Charbonneau, vice-recteur à la recherche
Université d'Ottawa
550, rue Cumberland, pièce 246
Ottawa ON IN 6N5 CANADA
Rcca-coor@uottawa.ca

Si vous êtes invité à poursuivre les étapes du processus de sélection, veuillez nous aviser de tout besoin nécessitant des mesures d'adaptations particulières en communiquant avec le Vice-rectorat associé aux

affaires professorales au 613-562-5958. Le Programme des chaires de recherche du Canada n'impose aucune restriction en ce qui concerne la nationalité ou le pays de résidence des candidats. Les procédures qui permettent aux titulaires de chaire non canadiens de travailler au Canada ont été établies par Emploi et Développement social Canada et par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

L'Université d'Ottawa est fière de sa tradition de bilinguisme, vieille de plus de 160 ans. Par l'entremise de l'Institut des langues officielles et du bilinguisme, l'Université offre aux membres de son personnel et à leurs conjoints ou conjointes de la formation dans la langue officielle qu'ils maîtrisent le moins. Au moment d'obtenir leur permanence, les professeures et professeurs devraient être capables de fonctionner dans un milieu bilingue. Dans certains cas, la capacité d'enseigner dans les deux langues officielles est une condition d'obtention de la permanence.